



Assistance et prévention  
en sécurité numérique

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### L'Assemblée nationale et le groupe France Télévisions

### rejoignent le dispositif Cybermalveillance.gouv.fr

Paris, le 11 Janvier 2024 – Créé en 2017 par l'ANSSI et le ministère de l'Intérieur pour permettre à l'État d'apporter une réponse au grand public, aux entreprises et aux collectivités, Cybermalveillance.gouv.fr (GIP ACYMA) accueille 2 nouvelles entités au sein de son dispositif qui compte désormais 63 membres : l'Assemblée nationale et le groupe France Télévisions.

#### **Cybermalveillance.gouv.fr : guichet unique de la cybersécurité en France**

En l'espace de 6 ans, avec 12 millions de visiteurs uniques sur sa plateforme et 920 000 parcours d'assistance, Cybermalveillance.gouv.fr s'est imposé comme le guichet unique de la cybersécurité en France.

Son statut singulier de groupement d'intérêt public qui allie puissance publique et privée lui permet de réunir désormais 63 entités d'envergure qui contribuent à sa mission d'intérêt général et font rayonner son action partout en France.

Ces relais sont essentiels pour sensibiliser l'ensemble de ses publics : particuliers, entreprises, associations, collectivités au travers d'opérations clés en 2023 telles que l'élargissement d'AlerteCyber, le lancement du programme de e-sensibilisation SensCyber pour 5 millions d'agents de la fonction publique, la réalisation de la MalletteCyber à destination des acteurs de l'inclusion numérique, l'organisation du Cybermoi/s en France avec l'instauration d'une CharteCyber ou encore la publication de la 2ème étude sur la maturité cyber des collectivités.

Au total, 500 contenus de sensibilisation (fiches pratiques, guides ou encore vidéos) ont été publiés et plus de 500 conseils personnalisés diffusés à travers son outil de diagnostic et d'assistance en ligne.

Cette richesse de ressources en fait le premier producteur de contenus cyber en France.

*« La protection de nos données est un enjeu majeur de souveraineté. Face à la multiplication des menaces et des actes malveillants, il est primordial de rehausser dès à présent notre niveau d'exigence en matière de cybersécurité et de diffuser le plus largement possible une culture de la protection numérique dans notre société. Aussi, l'adhésion de l'Assemblée nationale au dispositif Cybermalveillance.gouv.fr est une étape importante et nécessaire. Elle va permettre de décupler nos moyens de prévention et de réaction, en diffusant les bonnes pratiques et l'accès au dispositif national d'assistance aux victimes dans chaque territoire, auprès des citoyens et de l'ensemble des acteurs locaux », a déclaré Naima Moutchou, Vice-présidente de l'Assemblée nationale, Présidente de la délégation chargée de la communication et de la presse.*

*« Nous nous félicitons de l'adhésion du groupe audiovisuel public France Télévisions au Groupement d'Intérêt Public « Actions contre la cybermalveillance ». Nous évoluons aujourd'hui dans un univers numérique que nous devons réguler. Il est de notre devoir de protéger nos publics et leurs données pour que les Français utilisent nos offres et nos plateformes en toute sécurité. S'unir pour trouver des solutions pérennes à des menaces toujours plus élaborées nous semble être la stratégie gagnante face à l'évolution de la cybermalveillance. En tant que média de service public, il s'agit également de dénoncer, sensibiliser et informer sur les menaces, les actions et les solutions de Cybermalveillance.gouv.fr » a ajouté Frédéric Brochard – Directeur des technologies de France Télévisions.*

*« Dans un contexte d'accroissement et de sophistication de la menace, nous sommes fiers d'accueillir 2 acteurs clés que sont l'Assemblée nationale et le groupe France Télévisions pour nous aider à poursuivre ensemble notre mission*

*d'intérêt général. Leur statut et mission vont de facto nous donner un élan et une caisse de résonance indéniables pour nous permettre de démultiplier d'autant notre sensibilisation et nos actions auprès de tous nos publics » a conclu Jérôme Notin, Directeur Général de Cybermalveillance.gouv.fr*

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 29 novembre 2023, deux nouvelles candidatures ont ainsi été étudiées et acceptées pour rejoindre le GIP ACYMA :

Pour le Collège « utilisateurs » : Assemblée nationale,

Pour le Collège « offreurs de solutions et de services » : Groupe France Télévisions.

Cybermalveillance.gouv.fr remercie ces nouveaux partenaires, tout comme ceux déjà engagés, qui vont contribuer à l'assistance des victimes et à la prévention du risque numérique sur l'ensemble du territoire national.

#### À PROPOS DE CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

*Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif national d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, de sensibilisation aux risques numériques et d'observation de la menace sur le territoire français. Ses publics sont les particuliers, les entreprises et les collectivités territoriales. Le dispositif est piloté par une instance de coordination, le Groupement d'intérêt public (GIP) ACYMA, composé de 63 membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif, et qui contribuent chacun à sa mission d'intérêt général. Cybermalveillance.gouv.fr référence sur sa plateforme des professionnels en sécurité numérique, répartis sur tout le territoire français, pour venir en aide aux victimes. En 2023, Cybermalveillance.gouv.fr a assisté 920 000 victimes et accueilli 12 millions de visiteurs uniques sur sa plateforme [www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr)*

Contact presse : [presse@cybermalveillance.gouv.fr](mailto:presse@cybermalveillance.gouv.fr) Béatrice Hervieu : 01 83 75 14 10 / Pauline Fabry : 01 83 75 14 19

PREMIER MINISTRE  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
MINISTÈRE DES ARMÉES  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE LA TRANSITION  
NUMÉRIQUE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

